

prises pour les bibliothèques de Waterloo et de Saint-Jean, des caisses entières de volumes très intéressants, dont plusieurs d'une grande valeur artistique et littéraire.



Le devoir que s'est tracé le "Journal de Françoise" ne s'arrête pas à.

Une autre demande de livres lui tant venue de Beauharnois pour une bibliothèque qu'on veut y établir. Il répond avec empressement à cette honorable tentative.

Je présente donc encore cette autre requête aux abonnés du journal. Déjà, j'ai reçu d'eux trop de marques de leur approbation en faveur des entreprises de ce genre, pour craindre que ce nouvel appel restera sans écho.

Toutes les personnes donc qui ont des livres dont elles peuvent disposer voudront bien les adresser aux bureaux du "Journal de Françoise", 80 rue Saint-Gabriel, d'où ils seront ensuite expédiés à la bibliothèque naissante de Beauharnois.

Donnons. C'est encore faire la charité que de fournir le pain qui nourrit l'esprit et l'intelligence.

Et que n'obtient-on pas par le livre? C'est une belle croisade à entreprendre, qui devrait tenter les âmes désireuses de l'avancement intellectuel et du bien moral de leurs compatriotes.

Dans notre jeune Canada, le besoin du livre se fait surtout sentir. Donnons nos villages de bibliothèques aux rayons garnis de volumes instructifs et sérieux, amusants et sains.

Faisons en sorte qu'à chaque foyer, la lecture en commun se fasse dans les après-midi du dimanche et les longues soirées d'hiver, puis, on constatera bientôt les effets salutaires de ce genre d'éducation.

Je m'enhardirai jusqu'à souhaiter que les messieurs les curés de campagne comprennent tous l'excellence de l'apostolat du bon livre, les dispositions saines qu'il procure, le poids qu'il apporte aux ten-

tations condamnables et l'heureux progrès qu'il saura imprimer à la mentalité de leurs ouailles.

Il me semble que chaque paroisse où il y a une église devrait avoir sa bibliothèque, et que du haut de la chaire même, les paroissiens devraient être encouragés et pressés de s'y abonner.



Je ne saurais trop féliciter les jeunes filles de Saint-Jean de la fondation intelligente et belle qu'elles viennent d'établir dans leur petite ville.

Songez qu'elles posent ainsi les bases d'une bibliothèque publique, qu'à elles seules reviennent les mérites comme les succès de cette gigantesque entreprise, et qu'on ne s'étonne plus de l'influence et de la force d'une volonté féminine.

Il ne me reste plus qu'à formuler le vœu que les femmes de Montréal, s'inspirant de l'exemple de Waterloo et de Saint-Jean, entreprennent, à leur tour, la création d'une bibliothèque qu'à la grande honte de notre métropole, nous ne possédons pas encore.

FRANÇOISE.

Thé de la Société Saint-Jean-Baptiste

Les membres de la Société de la Saint-Jean-Baptiste, section féminine, sont invitées à un thé qui sera donné au Monument National, le mardi, 13 février, à quatre heures et demie de l'après-midi. Leurs Excellences, Lord et Lady Grey, ont promis d'assister à cette petite fête si canadienne. Mademoiselle de Beaujeu, commencera à cette réunion, une série de conférences sur les Ecoles Ménagères, qui sera ensuite continuée de quinzaine en quinzaine. Enfin, tout promet une séance intéressante à laquelle, les sociétaires pourront, en plus, s'amuser très agréablement. Prière aux dames de la Société de la Saint-Jean-Baptiste de se rendre à la cordiale invitation de Madame leur Présidente.

Quelques mots de réponse

Notre article "Aux amis de la vérité" a éveillé de nombreuses sympathies parmi les lecteurs assidus du "Journal de Françoise". Plusieurs nous ont adressé des questions à ce sujet, touchant des points de détail. Nous répondons bien volontiers à ces "amis de la vérité". Toutefois, nous les prévenons que nous donnerons une conférence publique sur la question Louis XVII. Ils comprendront donc, que nous ne leur répondions aujourd'hui que brièvement.

Première question : Comment Louis XVII s'évada-t-il du Temple?

L'enfant royal fut interné au Temple avec ses parents le 13 août 1792.

Le 26 octobre on déclara qu'il avait assez vécu aux mains des femmes et sous prétexte qu'il devait être élevé par les hommes, on le conduisit chez son père.

Le 11 décembre, pendant que le Roi donnait une leçon de lecture à son fils, on vint le lui enlever pour le reconduire à sa mère. Louis XVI comparut le même jour devant la Convention.

Le 3 juillet 1793, à 10 heures du soir, l'enfant, couché, fut enlevé de son lit, roulé dans ses draps et emporté jusqu'à la chambre qu'avait occupée son père. Sa mère n'a que le temps de le serrer sur son cœur et de lui crier: "Enfant, sois toujours bon et honnête." Elle ne revit jamais son fils.

C'est alors qu'on donne au petit roi le cordonnier Simon pour gardien et pour EDUCATEUR!!

Le 5 janvier 1794, Simon annonce son intention de résigner ses fonctions.

Le 19 janvier, le ménage Simon quitte le Temple. De cette date au 27 juillet, l'enfant royal demeure sous la surveillance des commissaires de la municipalité.

Le 27 juillet (9 thermidor), chute de Robespierre.